



Sommaire

- La Ville réorganise son noyau interne
- Des visites de prévention incendie à domicile
- Trois-Pistoles s'embellit et obtient un troisième Fleuron
- Le Marché public vous ouvre ses portes

SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL

le 11 août 2014
à 19 h 30

URGENCE VOIRIE
418 851-5403
24 heures sur 24

URGENCE 911

**PRÉVENTION
INCENDIE**
418 851-2219

SITE WEB
www.ville-trois-pistoles.ca

Pascale Rioux obtient le poste de directrice générale de la Ville de Trois-Pistoles

La Ville de Trois-Pistoles a enfin pu recruter une ressource professionnelle de premier plan pour occuper l'une des plus importantes fonctions de l'administration municipale, celle de la direction générale de la Ville. C'est à l'issue d'un deuxième processus de recrutement que la Ville a été en mesure de dénicher la perle rare en la personne de madame Pascale Rioux, une professionnelle hautement qualifiée qui connaît parfaitement l'environnement pistolois, étant originaire de Notre-Dame-des-Neiges où elle réside d'ailleurs en permanence. Madame Rioux est entrée officiellement en fonction le lundi 30 juin à titre d'adjointe au directeur général Marc Lemay et ce, pour une période de plus ou moins un mois, le temps de se familiariser avec les différentes facettes du mandat qui lui est confié.

C'est en date du 23 mai que la Ville de Trois-Pistoles se retrouvait théoriquement sans directeur général. Précisons que cette situation ne prenait nullement la Ville par surprise, l'ex-titulaire du poste, monsieur Marc Lemay, ayant averti la Ville dès son embauche il y a cinq ans que la date du 23 mai 2014 marquerait la fin de son association avec la municipalité. La Ville se devait donc d'enclencher un processus de recrutement et décidait, pour ce faire, de recourir aux services spécialisés en recherche d'officiers municipaux chapeautés par l'Union des municipalités du

Québec. Au préalable, la Ville avait constitué un comité interne afin d'établir des critères précis sur ses attentes en regard du futur titulaire du poste, des attentes portant notamment sur une réelle préoccupation en termes de développement économique, de maintien et de consolidation des infrastructures et de travail en équipe.

Un premier appel était lancé sous l'égide de l'Union des municipalités auquel seize candidats potentiels ont répondu. Quatre ont été retenus pour la suite de l'évaluation et l'un d'eux s'est désisté. En restait trois, dont deux qui ont poursuivi le processus jusqu'à la fin et franchi toutes les étapes : entrevue ciblée, examen portant sur la résolution de problèmes et test psychométrique. Le cumul des points obtenus par chacun a permis d'identifier un « gagnant », en provenance de la Rive Sud de Montréal... qui s'est désisté avant même d'avoir mis les pieds à l'hôtel de ville. Une seule option restait : tout recommencer. Par chance pour la Ville, monsieur Lemay offrait alors de retarder son départ et de demeurer en fonction jusqu'à l'embauche certaine d'une nouvelle ressource.

C'est donc à l'issue d'un deuxième appel lancé par l'Union des municipalités que de nouveaux candidats pouvaient être évalués d'après les mêmes paramètres que ceux mis en place lors de la première sélection. Mentionnons qu'aucun des seize candidats qui s'étaient manifestés lors du premier appel ne pouvait revenir sur les

rangs. Ce deuxième appel aura donc été le bon : madame Pascale Rioux franchissant avec succès toutes les étapes et s'avérant la professionnelle la mieux qualifiée pour occuper la fonction.

Une feuille de route bien garnie

Diplômée en techniques administratives, détentrice d'un baccalauréat en administration des affaires et d'un certificat en crédit commercial, madame Pascale Rioux a également suivi et complété nombre de sessions de formation depuis le début des années 2000, que ce soit en processus de vente, crédit hypothécaire, analyse de projets d'investissement, suivi d'entreprises en difficulté, promotion et démarchage ou gestion de comptes clients. Elle a reçu plusieurs distinctions, dont des Bourses d'excellence de l'Association des gestionnaires en ressources humaines de l'Estrie et de l'Université du Nouveau-Brunswick.

Sur le plan professionnel, madame Rioux a notamment occupé les fonctions de conseillère aux entreprises à la SADC des Basques, de conseillère en finances personnelles à la Caisse populaire de l'Héritage des Basques et de directrice générale et secrétaire trésorière à la Municipalité Notre-Dame-des-Neiges. On lui reconnaît une grande rigueur professionnelle et la capacité à mener des projets à terme, en plus de se révéler une excellente communicatrice qui priorise le travail d'équipe.

La Ville réorganise son noyau interne

Avec l'arrivée à l'hôtel de ville d'une nouvelle directrice générale en la personne de madame Pascale Rioux qui occupera ses pleines fonctions dans quelques semaines à peine et à la suite du départ de Me Cindy Lafrenière qui occupait la fonction de greffière de la Ville, une réorganisation du noyau interne se dessine et s'impose, à l'hôtel de ville. « Mais nous avons la chance de pouvoir procéder à cette réorganisation de façon réfléchie et sans précipitation malvenue », d'assurer le maire Jean-Pierre Rioux.

Le remplacement de monsieur Marc Lemay au poste de directeur général était chose prévue. Ce remplacement se met en place. Pour ce qui est de Me Lafrenière, elle a quitté ses fonctions à l'hôtel de ville en date du 23 mai dernier, ayant accepté des responsabilités similaires dans une ville, Trois-Rivières, de plus grande densité démographique et située dans son coin de pays d'origine. « Nous comprenons parfaitement les motivations de Me Lafrenière d'avoir dit oui à cette offre et nous acceptons ce départ en lui souhaitant une longue et fructueuse carrière », d'exprimer le maire de Trois-Pistoles.

Saluant chaleureusement l'arrivée de madame Pascale Rioux à la direction

générale de la Ville, monsieur Rioux se fait également le porte-parole du conseil municipal pour remercier Me Cindy Lafrenière pour les services rendus à la Ville au cours des dernières années. Me Lafrenière a pris en main les greffes municipales de Trois-Pistoles alors qu'elle venait à peine de quitter les rangs universitaires, se montrant d'un grand support pour la Ville tant par ses connaissances fraîchement acquises que par le soin méticuleux apporté à chacune de ses tâches. « Le passage de Me Lafrenière à l'hôtel de ville de Trois-Pistoles aura été remarqué et remarquable », de témoigner monsieur Rioux. Reste que la Ville se retrouve en mode de réorganisation. Et si cette étape importante se dessine sans heurt majeur, c'est que la Ville peut compter sur l'ouverture d'esprit, la disponibilité et le sens du devoir d'un professionnel hors du commun en la personne de monsieur Marc Lemay. Devant initialement quitter ses fonctions de directeur général de la Ville en date du 24 mai dernier, monsieur Lemay a repoussé l'échéancier au plus tard le 30 septembre, permettant ainsi à la Ville de « souffler » un peu et de voir venir les choses. Comme nous l'explique le maire Jean-Pierre Rioux, monsieur Lemay assume présentement l'encadrement requis afin que la nou-

velle directrice générale se familiarise avec toutes les facettes de sa nouvelle fonction. De plus, il assure l'intérim à la fonction de greffier et s'affaire également, de concert avec madame Rioux et les membres du conseil municipal, à identifier de façon juste et rationnelle quelle forme devrait prendre, dans les meilleurs intérêts d'une ville de la dimension de Trois-Pistoles, la nature exacte et les responsabilités inhérentes à la fonction qu'occupait Me Lafrenière. Ce travail doit connaître son aboutissement cet automne.

Le séjour de monsieur Marc Lemay à l'hôtel de ville de Trois-Pistoles aura constitué un chapitre important et fructueux dans l'histoire de la municipalité. « Dès son entrée à l'hôtel de ville, Marc Lemay a su créer un climat de confiance, tant dans ses fonctions de directeur général que de greffier. Et aujourd'hui plus que jamais, il se révèle un professionnel de haut niveau, d'une grande disponibilité et toujours apprécié pour la qualité de son jugement et pour sa capacité à mettre les choses en perspective avec justesse et pertinence », de conclure le maire Jean-Pierre Rioux.

Avis aux citoyens de Trois-Pistoles et Notre-Dame-des-Neiges Des visites de prévention incendie sont à l'horaire

Le Service de prévention contre les incendies de la ville de Trois-Pistoles avise la population des territoires de la ville de Trois-Pistoles et de la municipalité Notre-Dame-des-Neiges que des visites de prévention incendie seront faites aux résidences au cours des prochaines semaines. Ne soyez donc pas surpris de voir les pompiers débarquer chez vous pour une inspection et sachez que cet exercice vise votre protection personnelle et celle de vos biens.

Lors de ces visites, les pompiers s'assureront que votre résidence est conforme à la réglementation. Il faut en effet se rappeler que depuis l'adoption de son schéma de couvertures de

risques en matière de sécurité incendie, la Ville de Trois-Pistoles a adopté un règlement spécifique en termes de prévention incendie et que quiconque a la responsabilité de respecter ce règlement.

Ainsi, par ce règlement, chaque résidence doit obligatoirement être munie d'avertisseurs de fumée fonctionnels et ce, sur chaque étage en incluant le sous-sol. De plus, votre résidence doit être munie d'un détecteur de monoxyde de carbone si vous disposez d'un système de chauffage autre que l'électricité ou si vous avez un garage annexé à votre résidence.

Rappelez-vous que parce qu'il détecte la fumée avant l'apparition des

flammes, l'avertisseur de fumée est le moyen le plus sûr d'être averti à temps en cas d'incendie. Si vos avertisseurs de fumée ont plus de dix ans, il se pourrait qu'ils ne soient plus fiables.

Ramonage des cheminées

Par ailleurs, la Ville de Trois-Pistoles vous informe qu'elle a retenu les services de l'entreprise Service de ramonage M. Ouellet afin d'effectuer l'inspection et le ramonage des cheminées pour la saison 2014. Le travail sur le terrain est déjà commencé.

Les coûts chargés aux contribuables par l'entreprise retenue sont les suivants : 17\$ pour une inspection seulement et 30\$ pour le ramonage et le ramassage des résidus incluant l'inspection.

Les efforts d'embellissement portent fruit Trois-Pistoles obtient un troisième Fleuron

L'embellissement paysager est vite devenu un enjeu collectif, à Trois-Pistoles. Autant le secteur résidentiel que les secteurs commerciaux et institutionnels se font maintenant un point d'honneur de participer à ce nouveau défi « verdoyant » qui ne vaut pas seulement pour le coup d'œil aux visiteurs mais qui est devenu gage de fierté collective. Tant et si bien que Trois-Pistoles a obtenu un troisième Fleuron décerné par l'organisme Les fleurons du Québec.

C'est depuis 2010 que Trois-Pistoles intensifie davantage sa vocation de ville fleurie. Une première évaluation par l'organisme Les fleurons du Québec lui avait alors valu deux Fleurons. C'était un bon début. Trois ans plus tard, c'est un troisième Fleuron qui est ajouté. Trois-Pistoles est sur la bonne voie. Et veut faire encore plus. Le comité local d'embellissement a le vent dans les voiles et des idées en réserve. Les Jacinthe Veilleux, Marie LeBlanc, Philippe Veilleux, Benoît Quimper, Martin Gendreau et Jean-Sébastien Joly, tous membres de ce comité, envisagent plusieurs projets concrets et mettent de l'avant des incitatifs afin de voir grossir le nombre des « embellisseurs verdoyants » et en faire autant d'ambassadeurs de cette volonté d'embellir le milieu. Des projets concrets sont dans la mire du comité, dont celui de s'attarder à l'embellissement paysager du secteur du

parc de l'église, véritable signature du centre-ville de Trois-Pistoles, aussi dans le secteur de la Promenade Catherine-Leblond qui mène au quai et à la marina, sans oublier le terre-plein de la rue Jean-Rioux. À la Ville de Trois-Pistoles, la cause fait consensus. À partir de ses propres ressources, techniques et humaines, la Ville se préoccupe au plus haut point de l'entretien et de l'amélioration des espaces verts municipaux. Ce fut et c'est toujours le cas pour l'entourage de l'aréna, du entre culturel et des enseignes de bienvenue aux entrées de la ville. Cette année, on s'attarde aux pourtours du garage municipal, rue Père-Nouvel.

« L'embellissement paysager fait partie de notre patrimoine et c'est là une réelle préoccupation du conseil de ville », d'affirmer le maire Jean-Pierre Rioux.

En ce mois de juillet, en plein cœur de l'été, les membres du jury de *Trois-Pistoles en fleurs* sillonnent les rues de la ville afin de photographier des devantures de résidences, de commerces, d'industries et d'immeubles institutionnels. Le but de l'exercice : identifier les aménagements les plus attrayants, les mieux réussis, qui se démarquent davantage. Et des prix sont à l'enjeu : deux prix de 100\$ pour les secteurs commercial et industriel, deux prix de 100\$ pour le secteur résidentiel et un prix de 100\$ pour le secteur institutionnel. Le comité *Trois-Pistoles en fleurs* nous explique que l'objectif de cette

initiative est de mettre en lumière les aménagements paysagers dignes de mention « afin de promouvoir et de multiplier la réalisation de tels aménagements ». Le but ultime : embellir la ville, la rendre encore plus accueillante et plus fière. Les gagnants et gagnantes seront connus en août. Même qu'un tableau d'affichage de ces gagnants/gagnantes, avec photographies, sera distribué gratuitement à la population.

Les observations des Fleurons du Québec

L'organisme Les fleurons du Québec, dont les évaluations se font à tous les trois ans, reconnaît que Trois-Pistoles a pris à cœur la cause de son embellissement. Pour cette raison, l'organisme a octroyé en troisième Fleuron à Trois-Pistoles en plus de lui consentir un gain net de plus de 100 points sur la grille de pointage. L'organisme recommande de poursuivre les efforts d'embellissement en ayant recours, en autant que les budgets le permettent, à des ressources professionnelles. Rappelons qu'en tout début de saison 2014, le comité local d'embellissement offrait un programme d'assistance financière à ceux et celles désirant se prévaloir de services professionnels afin de les conseiller en regard de leur projet d'embellissement paysager. Le comité offrait une aide de 50% des tarifs jusqu'à concurrence de 100\$ pour une dizaine de projets. Comme quoi Trois-Pistoles est vraiment sur la bonne voie.

A ne pas manquer à La Forge à Bérubé

À La Forge à Bérubé, c'est l'été tout le temps. Et sur la scène, c'est du soleil tout le temps. À tous et toutes d'en profiter. Voici ce qui vous y attend au cours des prochaines semaines :

En août :

- les 31 juillet, 1^{er} août et 3 août : spectacle de danse contemporaine avec la troupe de Soraïda Caron (qui est en résidence de création à La Forge durant tout le mois de juillet)
- Le 2 août à 13h00 : présentation du film de l'ONF *Le prix des*

mots et discussion avec Martin et Stéphane Poirier dans le cadre de L'Échofête. En soirée : samedi de conter avec *Le Trio d'enfer*

- Le 14 août : présentation du film de l'ONF *Les poings de la fierté*
- Le 16 août : samedi de conter avec Jérôme Bérubé
- Le 23 août : foyer musical avec *Canailles*

En septembre :

- Le 6 septembre : samedi de conter avec Jean-Marc Massie
- Le 12 septembre : projection de

l'ONF pour les enfants à 18h30

- Le 27 septembre : foyer musical avec Gilles-Vincent Martel et David Marin

En octobre :

- Le 2 octobre : projection du film de l'ONF *Les histoires qu'on raconte* et discussion avec Maurice Vaney
- **Du 3 au 13 octobre : 18^e édition du festival Les Grandes Gueules**
- Le 25 octobre : foyer musical avec Marilie Bilodeau et Damien Robitaille

Le Marché public vous attend tous les dimanches rue Pelletier

Le grand rendez-vous hebdomadaire de l'été est en pleine effervescence, rue Pelletier, en plein cœur du centre-ville de Trois-Pistoles. Depuis le dimanche 29 juin, résidents de Trois-Pistoles et de toute la région des Basques, vacanciers et touristes de passage peuvent profiter des talents agroalimentaires et artisanaux des gens de chez nous qui offrent leur production dans ce sympathique Marché public en plein air, à proximité de La Maison de l'écrivain, soit sur la section Est de la rue Pelletier qui devient strictement piétonnière pour l'occasion.

Le Marché public des Basques ouvre ses portes chaque dimanche, de 10h00 à 15h00 et ce, jusqu'au dimanche 7 septembre inclusivement. Il sera également ouvert le dimanche 12 octobre, jour de l'Action de Grâce. L'ambiance y est festive, haute en saveurs et en couleurs, les lieux se prêtent à merveille à de chaleureux échanges entre les visiteurs et les artisans-producteurs. Un volet animation vient ajouter à la magie des lieux. De plus, les habitués du Marché public seront heureux de voir que la Boutique du marché est également de retour. Cette Boutique unique en son genre est située à

l'intérieur même de La Maison de l'écrivain et on y fait la promotion des produits régionaux portant la signature Bas-Saint-Laurent.

Les membres du conseil d'administration du Marché public des Basques tiennent à souligner l'étroite collaboration et la précieuse implication de tout le milieu des Basques dans cette réalisation annuelle qui permet à nos producteurs agricoles, à nos transformateurs agroalimentaires et à nos artisans d'être en contact direct avec le public et qui offre une vitrine privilégiée aux talents et à la créativité des gens d'ici.

L'Écocentre des Basques : plus que jamais à votre service

Situé au 2 Route à Cœur dans la municipalité Notre-Dame-des-Neiges (à la hauteur de la station-service Gaz-O-Bar route 132 ouest en direction sud), l'Écocentre des Basques est un service public indispensable qui vous permet de disposer de vos matériaux récupérables de façon sécuritaire et respectueuse de l'environnement. Les installations de récupération de l'Écocentre vous sont accessibles les mercredis, jeudis, vendredis et samedis et ce, jusqu'au 15 novembre. Les heures d'ouverture sont de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00. Un bref rappel des matières qui sont acceptées à votre Écocentre : acces-

soires de maison (portes, fenêtres, poignées, lavabos, baignoires, rampes); matériaux de construction (bois traité ou peint, gypse, bardeaux de cèdre, cannaxel, clapbord de masonite, vitre, porcelaine, céramique, tuiles de plafond cartonées, fenêtres en bois et bardeaux d'asphalte – il faut prévoir un coût de disposition de 1\$ le pied cube pour le bardeau d'asphalte); matériel encombrant (sofas, poêles, réfrigérateurs, tables); ordinateurs et appareils électroniques (qu'ils soient fonctionnels ou non); pneus de véhicule (n'excédant pas 48 pouces et demi); résidus domestiques dangereux (huile, solvant, acide, pesticide, peinture, piles, produits d'entre-

tien ménager); résidus verts (feuilles mortes, gazon coupé, branches); plastique agricole.

Par contre, certaines matières sont refusées, telles que BPC, produits explosifs et munitions, cyanure, déchets domestiques (sacs verts), pièces d'automobile, carcasses d'animaux, produits commerciaux et industriels, déchets radioactifs et biomédicaux, isolants et styromousse, terre contaminée.

Pour plus d'informations, on peut visiter le site recuperationdesbasques.com ou communiquer par téléphone au 418-851-1366.

Afin d'avoir accès au traversier

Les VTT pourront circuler dans les rues de la ville

La Ville de Trois-Pistoles permet aux VTT de circuler dans les rues de la municipalité **MAIS** pas dans n'importe quelle rue et pas n'importe quand. Un règlement a été adopté à cet effet, question de bien clarifier les choses. « Avant de passer à l'adoption de ce règlement, nous avons tenté une expérience avec les utilisateurs de VTT voulant avoir accès au traversier, expérience qui s'était révélée concluante », de révéler le maire de Trois-Pistoles. Ajoutons que

les VTT ont déjà un accès, bien que limité, à certains endroits de la ville, notamment pour se rendre au restaurant Tim Hortons, à certains postes d'essence et au centre commercial.

Le nouveau règlement adopté par la Ville de Trois-Pistoles vient répondre à une demande souvent formulée par les amateurs de VTT : pouvoir se rendre au traversier afin de rejoindre les circuits des clubs quads de la Rive Nord. Leur souhait est exaucé mais à certaines conditions, à

savoir :

- la circulation des VTT est autorisée sur la rue Notre-Dame Ouest, de l'entrée de la ville à la rue Du Parc;
- la circulation des VTT est autorisée sur la rue Du Parc jusqu'au traversier;
- l'autorisation de circuler sur ce tracé est valide du 1^{er} juin au 1^{er} octobre et entre 6h00 et 22h00;
- cette autorisation n'est valide que pour les membres en règle de la Fédération québécoise des clubs quads.

Les brèves de l'hôtel de ville

Bienvenue à Samuel, né le 1^{er} avril 2014, fils de Nathalie Forest et de Dany Boucher de Trois-Pistoles.

L'univers de la BD t'intéresse? Des ateliers Concevons une BD sont offerts pour les enfants de 9 à 15 ans à la bi-

bliothèque Anne-Marie-D'Amours de Trois-Pistoles jusqu'au mercredi 20 août. Ces ateliers sont gratuits. Tente ta chance : il reste peut-être de la place. Communique sans tarder au 418-851-3206 poste 134.

La pensée du mois : « *Si vous nagez dans le bonheur, soyez prudent, restez là où vous avez pied* ». – **Marc Escayrol**.